

SLVASSL

⊕ Schweizerischer Leasingverband
Association Suisse des Sociétés de Leasing

Rapport annuel 2008

1. RÉTROSPECTIVE ASSL	4
1.1. Assemblée générale ordinaire 2008 de l'ASSL	4
1.2. Assemblée générale extraordinaire 2008 de l'ASSL avec Assemblée annuelle de l'OAR/ASSL	4
1.3. Nouvelle présentation de l'Association et «Swiss Equity Guide Leasing» ...	5
1.4. Projet eLeasing	5
1.5. Loi sur le crédit à la consommation (LCC)	5
1.6. Chiffre 178 «Changement de détenteur interdit»; Code ASSL	6
1.7. CAS Leasing.....	6
1.8. Consultation sur le contrôle des conditions générales	6
1.9. Taxe sur la valeur ajoutée	7
1.10. Comité.....	7
1.11. Effectif des membres.....	7
1.12. Collaboration avec des associations tierces	8
2. RÉTROSPECTIVE OAR/ASSL	8
2.1. Révision LBA de l'OAR/ASSL.....	8
2.2. Révision LBA des intermédiaires financiers	8
2.3. Modifications de règlements	8
2.4. Décisions de l'Autorité fédérale de contrôle en matière de pratique	9
2.5. Rapport d'activité du Secrétariat.....	9
2.6. Recours contre la taxe de surveillance 2006.....	9
3.1. Le marché dans son ensemble.....	10
3.2. Le leasing d'automobiles	10
3.3. Le leasing de flottes	10
3.4. Le leasing de biens immobiliers.....	11

4. FAITS ET CHIFFRES	12
4.1.1. Nouvelles opérations des membres de l'Association en 2008 (chiffre d'affaires en milliards de CHF au 31 décembre 2008).....	12
4.1.2. Effectif des membres de l'Association en 2008 (en milliards de CHF au 31 décembre 2008)	12
4.1.3 Développement des nouvelles opérations des membres de l'Association entre 2000 et 2008 (volume des nouveaux contrats en milliers de CHF).....	13
4.1.4. Parts de marché selon les branches.....	14
4.1.5. Marché dans son ensemble (estimation).....	14
4.3.1. Statistique des types de clientèle.....	15
4.5.LE LEASING DE FLOTTES AU 31 DÉCEMBRE 2008	17
5. MEMBRES DU COMITÉ ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE 2008)	18
6. LISTE DES MEMBRES (ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE 2008).....	19
7. ADRESSES DE CONTACT	23
8. LIENS EN RAPPORT AVEC LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	24

1. Rétrospective ASSL

Ce sont au total six séances de Comité, cinq réunions de Commission OAR et deux Assemblées générales – en été conjointement avec une manifestation pour célébrer le 10^e anniversaire de l'Association fusionnée – qui se sont tenues durant ce 10^e exercice de l'Association Suisse des Sociétés de Leasing (ASSL). Sous la direction de notre Secrétaire général, le Dr. Markus Hess, un séminaire consacré au leasing, en particulier à diverses questions brûlantes touchant les opérations de «Sale and Lease Back», la fiscalité et le leasing à la consommation, a eu lieu le 2 octobre 2008 à l'Institut européen de l'Université de Zurich. Cela a permis à l'ASSL d'éviter l'organisation d'une propre manifestation. La participation de nombreux membres de l'ASSL a démontré qu'il est fait un usage intense de telles opportunités de formation continue également en dehors du cadre de notre Association.

1.1. Assemblée générale ordinaire 2008 de l'ASSL

Le 30 mai 2008 a eu lieu, au Musée des Transports de Lucerne, l'Assemblée générale ordinaire, suivie d'une manifestation de jubilé. M. George T. Roos, futurologue, a pu être gagné en qualité d'orateur principal. Ses propos impressionnants ont porté sur la mobilisation à titre de mégatendance sociétale et permis, à l'aide de références intéressantes à des développements généraux de la société, de faire ressortir les valeurs authentiques de l'avenir, ainsi le facteur temps, le calme, l'inatteignabilité et la mobilité. L'ASSL a pu saluer un grand nombre d'hôtes illustres: outre d'anciens membres des comités des associations antérieures, des délégations de l'Association fédérale des sociétés allemandes de leasing (BDL), de l'Association autrichienne de leasing (Voel) ainsi que des représentants d'organisations amies et, en particulier, son président fondateur, M. Martin Vollenwyder, actuellement Conseiller municipal et Directeur du Département des finances de la Ville de Zurich. Les festivités ont duré jusqu'aux premières heures du lendemain matin et démontré que les membres de l'ASSL entretiennent volontiers aussi des contacts personnels intenses.

1.2. Assemblée générale extraordinaire 2008 de l'ASSL avec Assemblée annuelle de l'OAR/ASSL

L'Assemblée générale extraordinaire de l'ASSL, tenue simultanément avec l'Assemblée annuelle des intermédiaires financiers affiliés à l'OAR/ASSL, s'est déroulée le 25 novembre 2008 au Restaurant «Au Premier» à Zurich. Le Dr. Johannes Müller, de l'entreprise topserve.ch GmbH à Winterthur, a présenté aux membres le concept d'une nouvelle statistique de l'Association basée sur le Web. Les membres ont d'autant plus salué ce projet qu'il doit permettre de saisir, de plausibiliser et d'évaluer avec rapidité les données statistiques. En qualité de Président du Forum OAR-LBA, le Secrétaire général et Secrétaire de la Commission OAR, le Dr. Markus Hess, a tenu un exposé sur les mutations intervenues dans la surveillance des marchés financiers et sur le passage de l'Autorité de contrôle à la FINMA. Il a expliqué ce à quoi les intermédiaires financiers devront probablement s'attendre avec la

surveillance par la FINMA à partir du 1^{er} janvier 2009.

1.3. Nouvelle présentation de l'Association et «Swiss Equity Guide Leasing»

Une nouvelle présentation de l'Association, assortie d'un nouveau logotype et d'un réaménagement intégral du site Web, a été réalisée ponctuellement pour l'assemblée de jubilé. La présentation de l'ASSL doit avoir une empreinte plus dynamique et plus moderne, et le site offrir davantage d'informations avec une meilleure vue d'ensemble.

En même temps est paru, auprès de l'entreprise Swiss Equity Média SA, le «Leasing Guide». Avec la participation de nombreuses personnalités de la branche du leasing et avec le concours actif de l'ASSL, il a été possible de publier une brochure portant sur les opérations de leasing usuelles en Suisse. Il a été délibérément fait abstraction de la thématique du leasing à la consommation, lequel donne régulièrement lieu à des discussions et à des publications. Les éditeurs, MM. Markus Hess, Robert Jakob et Björn Zern, ont également pu publier diverses interviews avec des preneurs de leasing, ce qui étend notablement la teneur informative du compendium par rapport à d'autres ouvrages en la matière. La brochure peut être obtenue en librairie et s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui s'intéressent au leasing, donc également (mais pas exclusivement) aux preneurs de leasing en puissance.

1.4. Projet eLeasing

En commun avec l'Association Suisse d'Assurances (ASA), des possibilités ont été évaluées pour établir sur une plate-forme électronique des attestations d'assurance casco complète, dans l'intérêt d'un échange d'informations simple et rapide des assureurs et des donneurs de leasing. Les investigations, menées avec une participation intense des entreprises de leasing d'automobiles, ont fourni pour résultat qu'une combinaison avec l'inscription du code 178 est souhaitable, ce qui implique à son tour le concours des offices de la circulation routière dans l'ensemble du projet. Cette extension du projet occupera l'ASSL pendant un certain temps encore (cf. aussi, à ce propos, les explications sous ch. 1.6).

1.5. Loi sur le crédit à la consommation (LCC)

En novembre et en décembre 2008, le Service de la formation continue de l'Université de Fribourg a organisé, en coopération avec le «Schweizerischer Beobachter», deux journées à Fribourg et à Zurich consacrées au sujet du leasing d'automobiles et de la LCC. Le titre provocateur – «Le leasing automobile: comment la plupart des contrats enfreignent la loi» – a entraîné une participation importante de membres de l'Association à ces manifestations. Il a été possible de déduire des intenses discussions menées dans les divers ateliers des conclusions intéressantes quant aux conceptions juridiques des milieux dévoués à la protection des consommateurs.

En décembre 2008, un arrêt a été rendu par le Tribunal fédéral sur la question de l'aménagement des tables d'amortissement dans les contrats de leasing d'automobiles qui ne sont pas soumis à la LCC. Diverses actions en ont résulté dans la presse, notamment dans le «Tages-Anzeiger», lesquelles ont fortement occupé les organes de l'ASSL.

1.6. Chiffre 178 «Changement de détenteur interdit»; Code ASSL

Depuis début 2005, l'ASSL gère l'attribution du code de vérification d'identité de l'entreprise sous l'abréviation «Code ASSL». 117 codes d'entreprises de ce genre sont actuellement actifs. La demande toujours soutenue pour l'attribution de tels codes démontre l'efficacité de l'inscription «Changement de détenteur interdit» («Code 178»), auquel s'ajoute le Code ASSL dans le permis de circulation.

Vers la fin de l'année sous revue, un nombre accru d'autorisations contrefaites de radiation du code 178 a fait apparition, ce qui a mené, dans de nombreux cas, au transfert du véhicule à un nouveau détenteur sans que la société de leasing compétente en ait connaissance. Il convient de mettre un terme à de telles malversations. Un groupe de travail du Comité s'efforce activement, avec le Secrétaire général, de trouver, avec les offices de la circulation routière et, le cas échéant, avec les assureurs, une solution basée sur le Web susceptible d'offrir une protection contre les contrefaçons.

1.7. CAS Leasing

En collaboration avec la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW), il a été possible, durant l'exercice écoulé, d'organiser déjà le deuxième cours de certificat «CAS Leasing 2008». En date du 12 décembre 2008, les participantes et participants ont reçu de la FHNW les diplômes bien mérités, dans le cadre d'une fête sympathique. Cette fois aussi, l'ASSL a adressé ses félicitations aux heureux titulaires au moyen d'annonces parues dans des journaux économiques.

1.8. Consultation sur le contrôle des conditions générales

Pendant l'année sous revue, le Département fédéral de l'économie (DFE), dirigé par la Conseillère fédérale Doris Leuthard, a lancé une consultation sur une modification planifiée de l'article 8 de la loi fédérale contre la concurrence déloyale (LCD). Selon l'avis du DFE, le contrôle de la teneur des conditions générales (CG), objet de cette disposition, doit être étendu vu que l'application de cette norme par le Tribunal fédéral ne serait pas suffisamment stricte. L'ASSL estime cependant que la proposition pour une nouvelle règle légale était insuffisamment réfléchie et surtout entièrement indéterminée et équivoque quant à son application. De plus, elle est d'avis que ce n'est pas la LCD qu'il y a lieu de modifier, mais – le cas échéant – le code des obligations.

1.9. Taxe sur la valeur ajoutée

L'Association a également pris part à la consultation sur la révision de la loi régissant la taxe sur la valeur ajoutée (LTVA). Les nombreuses propositions de l'ASSL se sont largement répercutées sur le rapport consécutif à la consultation, rédigé par le Département fédéral des finances (DFF). Ce sont avant tout deux postulats qui paraissent rencontrer un écho: d'une part, le Parlement semble supprimer, à tout le moins partiellement, la responsabilité solidaire du cessionnaire pour des créances cédées résultant de prestations assujetties à la TVA; d'autre part, l'idée d'un remplacement de l'imposition des marges de véhicules d'occasion par un système de déduction de l'impôt préalable de nature fictive recueille un soutien. L'ASSL continuera à s'engager pour que les cessionnaires (notamment aussi les banques lors du refinancement de contrats de leasing) ne doivent pas passer à la caisse pour renchérir encore davantage le refinancement et pour que la déduction de l'impôt préalable de nature fictive puisse être invoquée non seulement en cas de revente, mais aussi en cas de leasing ou de remise en location, ce qui équivaldrait, pour le leasing de véhicules d'occasion, à une réelle amélioration. De même, l'arrêt du Tribunal fédéral concernant le calcul de l'intérêt annuel effectif dans le cas de véhicules en leasing imposés sur la marge serait obsolète.

1.10. Comité

Suite aux démissions de Fredi Torgler et de Markus Senn, le Comité comptait, à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire 2007, uniquement 7 membres. C'est pourquoi Roland Brändli a été nouvellement élu au Comité lors de l'assemblée de jubilé du 30 mai 2008. Après que le Président, Thomas Mühlethaler, avait pris en charge auparavant une nouvelle tâche auprès de cashgate SA, rien ne faisait obstacle, au plan statutaire, à l'élection d'un nouveau représentant de GE Money Bank.

En juillet 2008, le Comité a de nouveau organisé un atelier d'une durée d'un jour. Divers projets en cours ont été vérifiés et de nouveaux définis. A la suite de sa dernière réunion en décembre, le Comité s'est retrouvé pour fêter plaisamment la fin de l'année à l'occasion d'un apéritif.

1.11. Effectif des membres

Au cours de l'exercice écoulé, diverses sociétés ont adhéré à l'Association en tant que nouveaux membres, à savoir:

- Swiss One Finance SA;
- Scania Finance Suisse SA;
- ECS International Switzerland SA; et
- TRUMPF Finance (Schweiz) AG.

Fait réjouissant, seul un départ a dû être enregistré dans la même période. Il s'agit de celui de PEMA (Schweiz) AG. L'effectif de l'ASSL totalisait, fin 2008, 41 sociétés, ce qui représente dans une compa-

raison en rétrospective sur de longues années, après 2007, à nouveau un record.

1.12. Collaboration avec des associations tierces

La collaboration avec d'autres associations, notamment avec economiesuisse, l'Union suisse des arts et métiers (USAM), l'Association suisse des banques de crédit et établissements de financement, la Centrale d'information de crédit (ZEK), le Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO), l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA), l'Association des importateurs suisses d'automobiles (auto-suisse) et l'Association Suisse d'Assurances (ASA), mérite, cette année également, d'être spécifiquement soulignée. De même, l'OAR/ASSL reste très active dans le Forum OAR-LBA, le regroupement des onze OAR surveillés et agréés par l'Autorité fédérale de contrôle en matière de lutte contre le blanchiment d'argent (AdC; depuis le 1^{er} janvier 2009: Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA).

2. Rétrospective OAR/ASSL

2.1. Révision LBA de l'OAR/ASSL

Une révision de l'OAR/ASSL en tant qu'entretien dans le sens d'un positionnement réciproque a été organisée durant l'année sous revue. Les représentants de l'Autorité de contrôle ont informé, à cette occasion, sur les nouvelles structures de la FINMA.

2.2. Révision LBA des intermédiaires financiers

2008 a été la 8^e année de révision des intermédiaires financiers affiliés à l'OAR/ASSL. Les constats dégagés au cours des années précédentes ont pu être mis en œuvre dans la pratique, les rapports de révision en résultant ont été, dans leur majorité, irréprochables. Comme en 2007 déjà, les intermédiaires financiers n'ont pas tous dû soumettre le rapport de contrôle IF l'an passé, car le système du cycle de révision pluriannuel a été introduit dans l'intervalle. Jusqu'à fin 2008, 25 intermédiaires financiers se sont déjà vus être mis au bénéfice du cycle de révision pluriannuel. A cet égard, il s'agit toujours d'un cycle de révision pluriannuel pour deux ans; aucun intermédiaire financier n'a encore requis le cycle de révision sur trois ans. Cependant, deux procédures visant au retrait du cycle de révision pluriannuel étaient en suspens à fin 2008.

2.3. Modifications de règlements

Pendant l'exercice écoulé; il a été procédé à la modification des règlements suivants:

- Modification du règlement relatif à l'affiliation, à l'exclusion et à la démission des intermédiaires financiers de l'OAR/ASSL (ch. 2.1), pour clarifier que tous les changements portant sur des données fournies lors de l'adhésion doivent être documentés et annoncés à l'OAR/ASSL sans délai;

cet amendement a été approuvé par l'ancienne Autorité fédérale de contrôle par décision datée du 15 février 2008;

- Modification du règlement d'autorégulation (ch. 13), pour l'exemption de l'attestation d'authenticité, dans la mesure où le montant d'une opération de crédit ne dépasse pas 25'000 francs; cette demande n'a plus été traitée par l'Autorité fédérale de contrôle.

2.4. Décisions de l'Autorité fédérale de contrôle en matière de pratique

Jusqu'à fin 2008, l'Autorité fédérale de contrôle a encore une fois remanié entièrement son commentaire concernant l'assujettissement. Dans le cas d'opérations de crédit, un intermédiaire financier exerce son activité à titre professionnel lorsqu'il a aussi bien réalisé un produit supérieur à 250'000 francs qu'accordé un volume de crédit supérieur à 5 millions de francs. Pour déterminer le produit résultant des opérations de crédit, on tient compte de toutes les recettes qui en émanent, à l'exclusion de la part servant au remboursement du crédit. La professionnalité dans le domaine du leasing se présente par conséquent lorsque la valeur totale de l'ensemble des contrats de leasing excède la valeur seuil de 5 millions de francs, chaque contrat de leasing étant comptabilisé avec le volume total de tous les acomptes à verser.

2.5. Rapport d'activité du Secrétariat

Durant l'exercice écoulé, le Secrétariat a siégé au total quatre fois. Par deux fois, des décisions ont été prises par voie de circulaires. Pour la première fois, le Secrétariat a dû s'occuper de propositions de retrait du cycle de révision pluriannuel.

La participation du Responsable du Secrétariat et du Bureau de coordination à chacune des réunions de la Commission OAR a permis de continuer à garantir le transfert des informations entre les organes de l'OAR.

2.6. Recours contre la taxe de surveillance 2006

L'ASSL, en tant que support de l'OAR/ASSL, a attaqué par voie de justice la taxe de surveillance de plus de 60'000 francs, décidée par l'Autorité de contrôle au milieu de l'année 2006. En décembre 2008, le Tribunal fédéral a statué en des points essentiels en faveur de l'Association. L'Autorité de contrôle avait calculé un montant de base élevé afin de répercuter une partie des coûts sur tous les OAR. La part de l'OAR/ASSL s'élevait à plus de 40'000 francs – selon le Tribunal fédéral, en l'absence de base légale suffisante. En même temps, le principe de l'égalité de traitement entre commerçants semblait violé par le fait que d'autres OAR devaient acquitter une taxe de base proportionnellement bien moins importante. Cet arrêt réjouissant pour l'ASSL a également mené à ce que la FINMA revoie sa copie lors de l'aménagement de son ordonnance sur les émoluments et fixe une taxe de base de 3'000 francs seulement.

3. Développements et perspectives sur le marché du leasing

3.1. Le marché dans son ensemble

Pour ce qui est du volume et du nombre de contrats nouvellement conclus, on observe dans le leasing de biens d'investissement, pour l'année sous revue, un tableau disparate: alors que le nombre de conventions ne s'est accru que modérément, leur volume a augmenté de plus de 15 %. Il est tout à fait manifeste que des volumes d'investissement bien plus considérables ont été financés par le biais du leasing au cours de l'exercice écoulé, ce qui doit également être attribué, en partie, au fait que les portefeuilles de leasing immobilier de deux membres de l'Association ont été saisis pour la première fois et que le leasing d'aéronefs, de bateaux et de chemins de fer s'est développé très positivement. Dans ce seul segment, l'accroissement des nouveaux contrats conclus s'est élevé à 600 millions de francs ou 63 %. Globalement, on peut procéder de ce que le leasing continue à s'établir, et ce précisément dans le domaine des investissements de grande envergure.

3.2. Le leasing d'automobiles

Dans l'année sous revue, de premiers signes précurseurs de la crise des marchés financiers qui a éclaté avec véhémence durant le dernier trimestre se sont déjà manifestés sur le marché des automobiles. Tandis qu'après des consommateurs le nombre de contrats conclus a connu, avec un plus de 5 %, un développement réjouissant, le volume de l'ensemble des conventions a stagné, ce qui démontre clairement que les preneurs de leasing ont opté pour des véhicules plus avantageux. Il y a lieu de supposer que cette tendance se poursuivra en 2009.

Pour ce qui est du leasing d'automobiles commerciales, on perçoit une stagnation aussi bien au plan du nombre de nouvelles conclusions de contrats qu'à celui du volume, ce qui doit être attribué sans doute aux impacts de la crise financière, devenus reconnaissables au cours du dernier trimestre 2008, sur l'économie dans son ensemble.

3.3. Le leasing de flottes

Ces dernières années, le leasing de flottes avait révélé une évolution tout à fait réjouissante. De plus en plus d'entreprises – principalement dans le segment des PME – découvrent ce financement et avant tout aussi la gestion de flottes. Pour la première fois, les nouvelles opérations des membres de l'Association ont dépassé la barre du milliard (à savoir 1,01 milliards de francs) et le volume a passé à 1,9 milliards de francs. Cela représente 24'650 contrats nouvellement conclus durant l'année ainsi qu'un effectif de 62'715. Il résulte de la valeur d'objet moyenne de plus de 400'000 francs que l'on peut en calculer (nouvelles opérations) que des flottes d'autobus et de camions y sont notamment aussi incluses.

3.4. Le leasing de biens immobiliers

Vu que les chiffres de trois membres de l'Association ont été saisis pour la première fois, la statistique du leasing de biens immobiliers est devenue, cette année, nettement plus expressive. Le volume des contrats de leasing nouvellement conclus s'élève à 202 millions de francs et l'effectif des contrats conclus nouvellement à 901 millions de francs, ce qui représente naturellement – par rapport à l'ensemble des financements effectués pour des biens immobiliers durant l'année sous revue – un chiffre encore très modeste. Toutefois, les signes se multiplient selon lesquels l'effet du ménagement du capital propre est reconnu de plus en plus spécifiquement pour l'immobilier. Il n'est pas à exclure qu'une certaine tendance anticyclique sera perceptible durant 2009. En effet, la circonspection en matière de liquidités est l'une des exigences principales pour l'économie en crise.



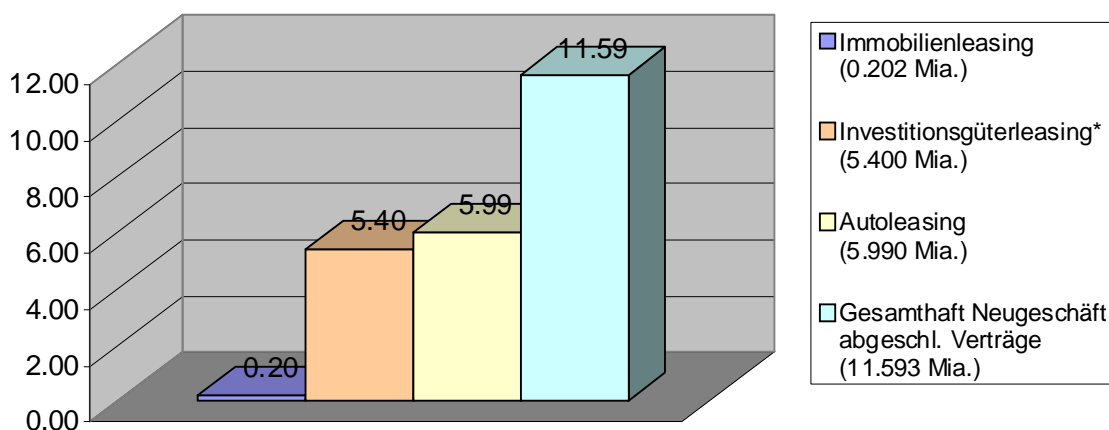
Thomas Mühlethaler, Président

Zurich, 27 mai 2008

4. Faits et chiffres

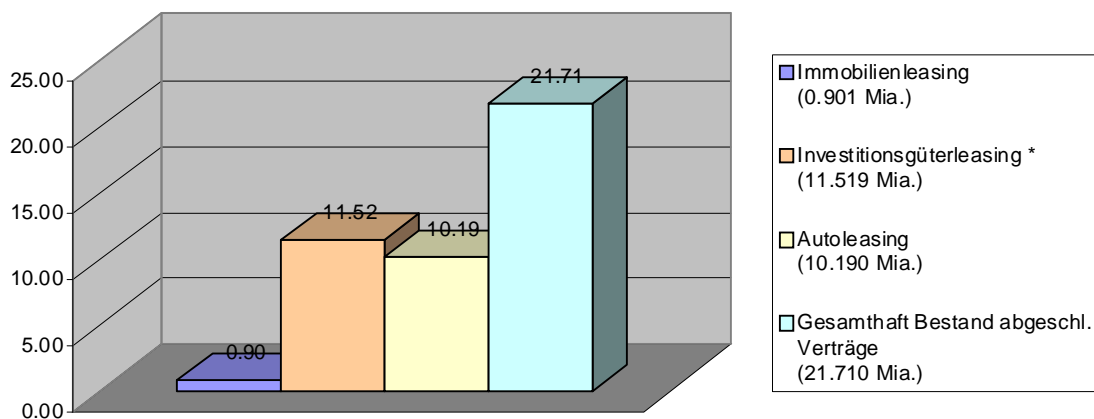
4.1. Le marché du leasing au 31 décembre 2008

4.1.1. Nouvelles opérations des membres de l'Association en 2008 (chiffre d'affaires en milliards de CHF au 31 décembre 2008)



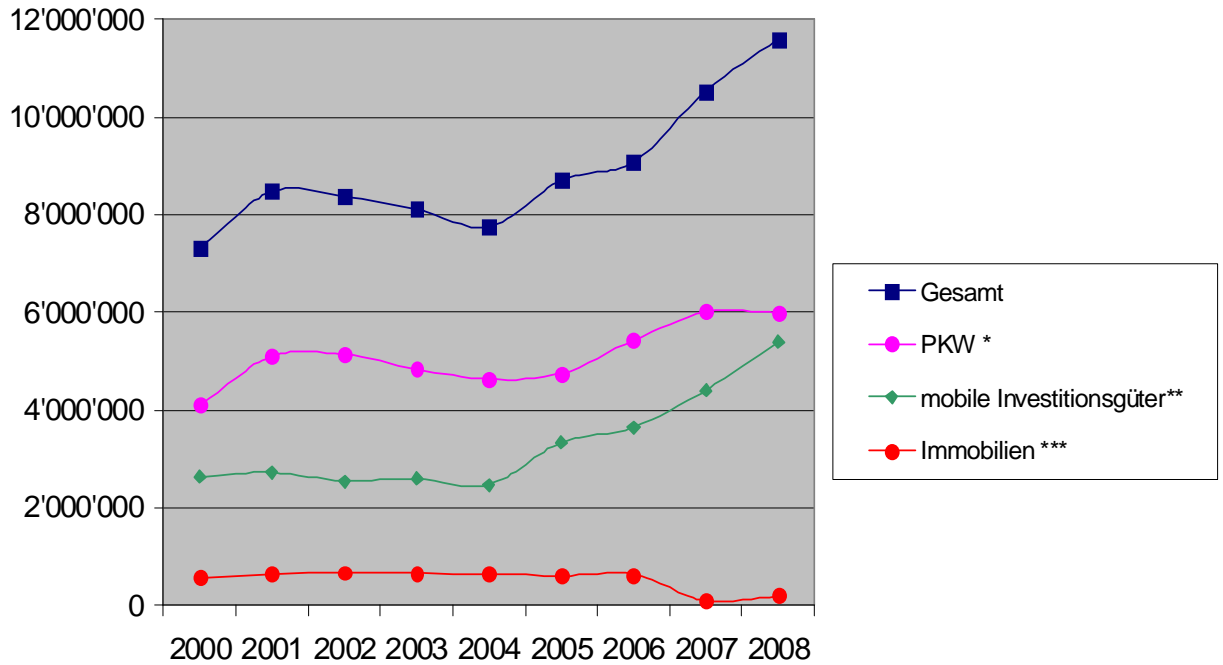
* y compris vhc. util. inf. à 3.5 t: 0.42 mia + sup. à 3.5 t: 0.61 mia

4.1.2. Effectif des membres de l'Association en 2008 (en milliards de CHF au 31 décembre 2008)



* y compris vhc. util. inf. à 3.5 t: 1.0 mia + sup. à 3.5 t: 1.1 mia

4.1.3 Développement des nouvelles opérations des membres de l'Association entre 2000 et 2008 (volume des nouveaux contrats en milliers de CHF)



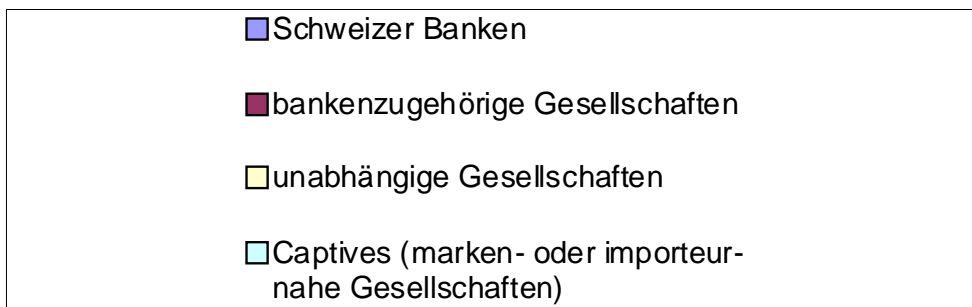
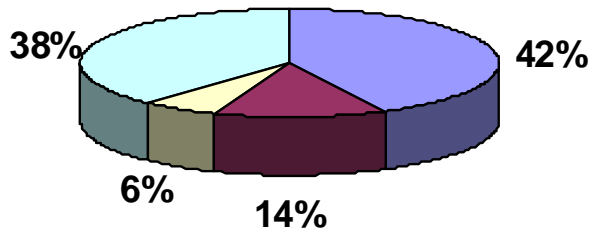
Légende:

* usage privé et commercial

** y compris véhicules utilitaires

*** jusqu'en 2006, saisie des volumes de contrats; dès 2007, saisie des nouvelles opérations de 3 prestataires

4.1.4. Parts de marché selon les branches



4.1.5. Marché dans son ensemble (estimation)

Selon une estimation de l'Association Suisse des Sociétés de Leasing (ASSL), ses membres recouvrent environ 80 à 90 % de l'ensemble du marché suisse du leasing. Celui-ci devrait dès lors d'élever à

un volume de contrats de CHF 25 milliards.

4.2. Le leasing de voitures de tourisme au 31 décembre 2008

(leasing à la consommation vs. leasing commercial)

Type de clientèle	Chiffre d'affaires annuel (en CHF 1'000)	en %	Effectif de fin d'année (en CHF 1'000)	en %	Nouveaux contrats (nombre)	en %	Effectif de fin d'année (nombre)	en %
Leasing voit. tour. à usage commercial	3'557'526	59.4	6'225'381	61.1	116'620	66.4	322'119	69.1
Leasing voit. tour. à usage commercial	2'432'595	40.6	3'965'317	38.9	59'045	33.6	144'092	30.9
Total leasing voit. tour.	5'990'121	100	10'190'698	100	175'665	100	466'211	100

4.3. Le leasing d'objets meubles (neufs et usagés) au 31 décembre 2008

4.3.1. Statistique des types de clientèle

Type de clientèle	Chiffre d'affaires annuel (en CHF 1'000)	en %	Effectif de fin d'année (en CHF 1'000)	en %	Nouveaux contrats (nombre)	en %	Effectif de fin d'année (nombre)	en %
Agriculture	127'380	1.9	257'145	2.0	2'214	1.8	5'896	1.0
Industrie	2'933'035	43.3	5'523'872	43.7	39'399	31.8	104'942	18.0
Services	4'755'119	70.2	9'171'350	72.6	53'409	43.1	139'620	24.0
Pouvoirs publics	220'238	3.3	533'134	4.2	2'932	2.4	8'381	1.5
Consommateurs	3'557'526	52.5	6'225'381	49.3	116'620	94.2	322'119	55.5
Total	11'593'298	100	21'710'882	100	214'574	100	580'958	100

4.3.2. Statistique des groupes d'objets

Objet	Chiffre d'affaires (en CHF 1'000)	en %	Effectif de fin d'année (en CHF 1'000)	en %	Nouveaux contrats (nombre)	en %	Effectif de fin d'année (nombre)	en %
Biens immobiliers	202'386	1.7	901'914	4.15	24	0.01	115	0.02
Installations mécaniques et industrielles	897'662	7.7	1'991'568	9.2	4'663	2.17	16'024	2.758
Machines de construction	178'781	1.5	404'390	1.9	908	0.42	3'242	0.558
Ordinateurs et machines de bureau	320'973	2.8	657'989	3.0	5'502	2.56	22'491	3.872
Installations de transport à câbles et autres installations de transport	43'874	0.4	160'434	0.7	33	0.02	93	0.016
Technologie médicale	103'708	0.9	228'032	1.1	643	0.3	2'099	0.361
Camions (y c vhc. util. inf. à 3.5 t)	583'835	5.0	893'696	4.1	16'284	7.59	39'813	6.853
Camions (y c vhc. util. sup. à 3.5 t)	642'644	5.5	1'397'130	6.4	3'671	1.71	14'386	2.476
Voitures de tourisme	5'990'121	51.7	10'190'698	46.9	175'665	81.9	466'211	80.25
Bateaux, aéronefs et chemins de fer	2'363'324	20.4	4'378'842	20.2	215	0.1	530	0.091
Autres	265'990	2.3	506'189	2.3	6'966	3.25	15'924	2.741
Total	11'593'298	100	21'710'882	100	214'574	100	580'928	100

4.4. Le leasing de biens immobiliers au 31 décembre 2008

Objet	Chiffre d'affaires annuel (en CHF 1'000)	en %	Effectif de fin d'année (en CHF 1'000)	en %	Chiffre d'affaires annuel (nombre)	en %	Effectif de fin d'année (nombre)	en %
Bâtiments de production et de logis	123'171	60.9	348'036	38.6	11	45.8	45	39.1
magasins	0	0	90'627	10	0	0	12	10.4
Bâtiments de bureaux	79'215	39.1	342'806	38	13	54.2	48	41.7
Installations hôtelières et de loisirs	0	0	51'631	5.72	0	0	4	3.48
Autres	0	0	68'814	7.63	0	0	6	5.22
Total	202'386	100	901'914	100	24	100	115	100

4.5. Le leasing de flottes au 31 décembre 2008

Objet	Chiffre d'affaires annuel (en CHF 1'000)	en %	Effectif de fin d'année (en CHF 1'000)	en %	Chiffre d'affaires annuel (nombre)	en %	Effectif de fin d'année (nombre)	en %
Service complet (financement + gestion)	611'697	60	1'091'331	57	14169	58	38089	61
Financement pur	406149	40	807'358	43	10391	42	24626	39
Total	1'017'846	100	1'898'689	100	24560	100	62715	100

5. Membres du Comité et Secrétariat général (état au 31 décembre 2008)

Thomas Mühlethaler, Président
cashgate SA, Hohlstrasse 283, Case postale 2222, 8040 Zurich
Tél. 043 430 30 81, fax 043 430 30 30
E-Mail: thomas.muehlethaler@cashgate.ch

Gino Giuliani, Vice-président et Responsable leasing de biens d'investissement
UBS Leasing SA, Seefeldstrasse 15, 8008 Zurich
Tél. 044 267 55 55, fax 044 267 55 66
E-Mail: gino.giuliano@ubs.com

Renzo Albizzati, Responsable ZEK/IKO
Mercedes-Benz Financial Services Schweiz AG, Bernstrasse 55, 8952 Schlieren
Tél. 044 755 99 20, fax 044 755 99 21
E-Mail: renzo.albizzati@daimler.com

Urs Eggenberger, Projets spéciaux
BANK-now, SLFS, Case postale, 8810 Horgen
Tél. 044 333 03 43, fax 044 334 87 32
E-Mail: urs.eggenberger@bank-now.ch

Daniel Hüppi, Responsable leasing à la consommation
Amag Leasing SA, Täferstrasse 5, 5405 Dättwil
Tél. 056 484 75 00, fax 056 484 76 00
E-Mail: daniel.hueppi@amag.ch

Stefan Ruf, Membre
Crédit Suisse, Corporate Clients Switzerland, Leasing LSC & Fleet/SGAL 3, Talackerstrasse
19, Case postale 100, 8070 Zurich
Tél. 062 836 34 04, fax 062 836 34 07
E-Mail: stefan.ruf@credit-suisse.com

Caroline Mahieu, Membre
Lease Plan (Suisse) SA, Bernstrasse 388, 8953 Dietikon
Tél. 044 746 63 60, fax 044 746 63 00
E-Mail: caroline.mahieu@leaseplan.ch

Roland Brändli, Membre
GE Money Bank, Bändliweg 20, Case postale, 8048 Zurich
Tél. 044 439 82 67, fax 044 493 85 09
E-Mail: roland.braendli@ge.com

Secrétariat:

Dr. Markus Hess, Secrétaire général
Rämistrasse 5, Case postale, 8024 Zurich
Tél. 044 250 49 90, fax 044 250 49 99
E-Mail: markus.hess@leasingverband.ch

6. Liste des membres (état au 31 décembre 2008)

AIL Swiss-Austria Leasing AG
(Leasing de biens d'investissement et leasing immobilier)
Flughofstrasse 41, 8152 Glattbrugg
Christian Looser

Tél.: 044 801 88 00
Fax: 044 801 88 09
E-Mail: christian.looser@immo-leasing.ch

ALD Automotive AG
(Leasing de flottes)
Gladbachstrasse 105, Case postale, 8044 Zurich
Vincent Kneppert
André-Yves Brügger

Tél.: 058 272 32 34
Fax: 058 272 32 32
E-Mail: vincent.kneppert@aldautomotive.com
andre-yves.bruegger@aldautomotive.com

Allmeco Leasing AG
Succursale de Lyss
Werkstrasse 20
3250 Lyss
Arthur Jungo

Tél.: 032 387 24 00
Fax: 032 387 24 01
Email: a.jungo@jungo-ag.ch

Alphabet Gestion Parc de Véhicules (Suisse) SA
(Leasing de flottes)
Industriestrasse 20, 8157 Dielsdorf
Dr. Hans-Jürgen Cohrs

Tél.: 058 269 65 65
Fax: 058 269 65 66
E-Mail: hans-juergen.cohrs@bmw.ch

Amag Leasing SA
(Leasing à la consommation)
Täferstrasse 5, Case postale, 5405 Dättwil
Daniel Hüppi

Tél.: 056 484 75 00
Fax: 056 484 76 00
E-Mail: daniel.hueppi@amag.ch

Arval (Suisse) SA
(Leasing de flottes)
Gewerbestrasse 11, Case postale 2151, 6330 Cham
Marcel Evers
Danilo Bertocchi

Tél.: 041 748 37 00
Fax: 041 748 37 07
E-Mail: marcel.evers@arvalnet.ch
E-Mail: danilo.bertocchi@arvalnet.ch

Auto-Interleasing SA
(Leasing de flottes)
Münchensteinerstrasse 43, 4002 Bâle
Beat Imwinkelried

Tél.: 061 319 32 88
Fax: 061 319 32 92
E-Mail : b.imwinkelried@auto-interleasing.ch

BANK-now
(Leasing à la consommation)
SLFS/Case postale 852, 8810 Horgen
Urs Eggenberger

Tél.: 044 333 03 43
Fax: 044 334 87 32
E-Mail: urs.eggenberger@bank-now.ch

BTV Leasing Schweiz AG
(Leasing de biens d'investissement et leasing immobilier)
Hauptstrasse 19, 9422 Staad
Gerd Schwab
Klaus Rauscher

Tél.: 071 858 10 50
Fax: 071 858 10 12
E-Mail: gerd.schwab@btv-leasing.com
klaus.rauscher@btv-leasing.com

cashgate SA

(Leasing à la consommation)
Hohlstrasse 283, Case postale 2222, 8040 Zurich
Helga Dancke

Tél.: 043 430 30 40
Fax: 043 430 30 30
E-Mail: helga.danke@cashgate.ch

CHG-MERIDIAN

Computer Leasing Schweiz AG
(Leasing de biens d'investissement)
Täferstrasse 7a, 5405 Baden
Manuel Giger

Tél.: 056 203 18 01
Fax: 056 203 18 09
E-Mail: manuel.giger@chg-meridian.com

CIT Group (Switzerland) AG

(Leasing de biens d'investissement)
Baarerstrasse 98, Case postale 2258, 6302 Zoug
Howard Rosen

Tél.: 041 761 87 87
Fax: 041 761 87 88
E-Mail: howard.rosen@legalease.ch

Credit Suisse Fleetmanagement AG

(Leasing de flottes)
Talackerstrasse 19, Case postale 100, 8070 Zurich
Roger Merki

Tél.: 044 333 07 00
Fax: 044 333 07 11
E-Mail: roger.merki@credit-suisse.com

Crédit Suisse Leasing

(Leasing de biens d'investissement et leasing immobilier)
Talackerstrasse 19, 8152 Glattbrugg
Stefan Ruf

Tél.: 044 334 28 31
Fax: 044 334 21 44
E-Mail: stefan.ruf@credit-suisse.com

ECS International Switzerland SA

(Leasing de biens d'investissement)
Route de Champ-Colin 12, 1260 Nyon VD
Mireille Aebi

Tél.: 022 363 79 30
Fax: 022 363 79 39
Email: mireille.aebi@ecs-group.com

EFL Autoleasing SA

(Leasing à la consommation)
Steigstrasse 26, 8406 Winterthur
Richard Strotz

Tél.: 052 208 05 05
Fax: 052 208 05 99
E-Mail: richard.strotz@efl.ch

Fidis Finance (Suisse) SA

(Leasing à la consommation)
Zürcherstrasse 111, 8952 Schlieren
Kurt Meier

Tél.: 044 738 33 33
Fax: 044 738 33 49
E-Mail: kurt.meier@fidisretail.com

FMCC Finance

(Leasing à la consommation)
Succursale de Wallisellen de la
Volvo Auto Bank Deutschland GmbH, Köln
Geerenstrasse 10, Case postale 545, 8304 Wallisellen
Thomas Rombach

Tél.: 043 233 24 00
Fax: 043 233 20 50
E-Mail: info@ford.com

Fortis Lease Suisse SA

(Leasing de biens d'investissement)
World Trade Center, Case postale, 1000 Lausanne 30
Stefan A. Müller

Tél.: 021 642 00 00
Fax: 021 642 00 01
E-Mail: stefan.muller@fortislease.com

GE Capital Solutions SA

(Leasing de biens d'investissement et leasing à la consommation)
Bändliweg 20, Case postale, 8048 Zurich

Tél.: 044 497 41 80
Fax: 044 497 41 95
E-Mail: zsolt.eotvos@ge.com

Zsolt Eötvös

GE Fleet Services AG
(Leasing de flottes)
Bändliweg 20, 8048 Zurich
Zsolt Eötvös

Tél.: 044 497 41 00
Fax: 044 497 42 88
E-Mail: zsolt.eotvos@ge.com

GE Money Bank
(Leasing de biens d'investissement et leasing à la consommation)
Bändliweg 20, 8048 Zurich
Roland Brändli

Tél.: 044 439 82 67
Fax: 044 439 84 04
E-Mail: roland.braendli@ge.com

GRENKELEASING SA
(Leasing de biens d'investissement)
Administration Suisse
Schaffhauserstrasse 611, Case postale 370, 8052 Zurich
Giovanni Califano

Tél.: 061 375 50 50
Fax: 061 375 50 59
E-Mail: gcalifano@grenkeleasing.ch

IVECO Finance AG
(Leasing de biens d'investissement)
Oberfeldstrasse 20, 8302 Kloten
Christian Galli

Tél.: 044 804 30 05
Fax: 044 804 30 01
E-Mail: christian.galli@iveco.com

KBC Vendor Lease SA
(Leasing de biens d'investissement)
62 bis, route de Frontenex
1207 Genève
Markus Erb

Tél.: 022 707 47 27
Fax: 022 707 47 20
E-Mail: info@kbc-lease.ch

LEASECOM SA
(Leasing de biens d'investissement)
Schingasse 2a
9471 Buchs
Heinrich Graf

Tél.: 081 354 99 99
Fax: 081 354 99 98
E-Mail: heiner.graf@leasecom.ch

LeasePlan (Suisse) SA
(Leasing et gestion de flottes)
In der Luberzen 29, 8902 Urdorf
Caroline Mahieu

Tél.: 044 746 63 63
Fax: 044 746 63 00
E-Mail: caroline.mahieu@leaseplan.ch

Mercedes-Benz Financial Services Schweiz AG
(Leasing à la consommation)
Bernstrasse 55, 8952 Schlieren
Renzo Albizzati

Tél.: 044 755 99 99
Fax: 044 755 99 21
E-Mail: renzo.albizzati@daimler.com

Multilease SA
(Leasing à la consommation)
Buckhauserstrasse 11, Case postale, 8048 Zurich
Markus Bieri
Peter Sneep

Tél.: 044 495 24 04/044 495 24 20
Fax: 044 495 24 90
E-Mail: markus.bieri@multilease.ch
peter.sneep@multilease.ch

PSA Finance Suisse SA
(Leasing à la consommation)
Untere Zollgasse 28, 3072 Ostermundigen
Yvan Nemitz

Tél.: 031 939 22 31
Fax: 031 931 56 34
E-Mail: yvan.nemitz@mpsa.com

RCI Finance SA
 (Leasing à la consommation)
 Bergermoosstrasse 4, 8902 Urdorf
 Manfred Heindl

Tél.: 044 871 24 91
 Fax: 044 871 24 00

Revi-Leasing & Finanz AG
 (Leasing à la consommation)
 Murgenthalstrasse 7, 4901 Langenthal
 Rolf Dünki
 Raphael Flückiger

Tél.: 062 916 07 00
 Fax: 062 916 07 01
 E-Mail: r.duenki@revi-leasing.ch
r.flueckiger@revi-leasing.ch

Scania Finance Suisse SA
 (Leasing de biens d'investissement)
 Steinackerstrasse 55
 8302 Kloten
 Jan Rein
 Philippe Lagler

Tél.: 044 800 14 65
 Fax: 044 800 14 06
 Email: jan.rein@scania.de
philippe.lagler@scania.de

SG Equipment Finance Suisse SA
 (Leasing de biens d'investissement)
 Gladbachstrasse 105, Case postale, 8044 Zurich
 Markus Krug

Tél.: 044 325 39 00
 Fax: 044 325 39 22
 E-Mail: markus.krug@sgef.ch

Siemens Leasing AG
 (Leasing de biens d'investissement)
 Freilagerstrasse 42, 8047 Zurich
 Beat Stalder

Tél.: 058 558 68 00
 Fax: 058 558 68 01
 E-Mail: beat.stalder@siemens.com

Sixt Leasing (Suisse) SA
 (Leasing de biens d'investissement et leasing de flottes)
 Schwarzwaldallee 242, EuroAirport, 4058 Bâle
 Ralf Käser

Tél.: 061 325 27 98
 Fax: 061 325 11 51
 E-Mail: ralf.kaeser@sixt.com

SüdLeasing Suisse AG
 (Leasing de biens d'investissement)
 Kasernenstrasse 3, 8184 Bachenbülach
 Roland Quiring

Tél.: 044 864 80 61
 Fax: 044 864 80 66
 E-Mail: roland.quiring@suedleasing.ch

UBS Leasing SA
 (Leasing de biens d'investissement)
 Seefeldstrasse 15, 8008 Zurich
 Gino Giuliano
 Andreas Menz

Tél.: 044 267 55 55
 Fax: 044 267 55 66
 E-Mail: gino.giuliano@ubs.com
 ou
 Tél.: 044 267 55 55
 E-Mail: andreas.menz@ubs.com

Volvo Finance (Suisse) SA
 (Leasing de biens d'investissement)
 Route de Divonne 50a, Case postale 2656, 1260 Nyon 2
 Stephan Karrer
 Urs Gerber

Tél.: 022 735 68 30
 Fax: 022 786 01 16
 E-Mail: stephan.karrer@vfsco.com
urs.gerber@vfsco.com

Banque Cantonale de Zurich
 (Leasing de biens d'investissement)
 Bahnhofstrasse 9, Case postale, 8010 Zurich
 Rolf Würsten
 Giorgio Ramscelli

Tél.: 044 292 55 75
 Fax: 044 292 55 99
 E-Mail: rolf.wuersten@zkb.ch
giorgio.ramoscelli@zkb.ch

7. Adresses de contact

ASA Association des services des automobiles

Thunstrasse 9
Case postale
3000 Berne 6
www.asa.ch
info@asa.ch
Tél. +41 31 350 83 83
Fax +41 31 350 83 89

UPSA Union professionnelle suisse de l'automobile

Mittelstrasse 32
Case postale
3012 Berne
www.agvs.ch
info@agvs.ch
Tél. +41 31 307 15 15
Fax +41 31 307 15 16

auto-suisse Association des importateurs suisses d'automobiles

Mittelstrasse 32
Case postale 5232
3001 Berne
www.auto-schweiz.ch
info@auto-suisse.ch
Tél. +41 31 306 65 65
Fax +41 31 306 65 60

economiesuisse

Hegibachstrasse 47
Case postale
8032 Zurich
www.economiesuisse.ch
info@economiesuisse.ch
Tél. +41 44 421 35 35
Fax +41 44 421 34 34

IKO Centre de renseignements sur le crédit à la consommation

dès le 1^{er} juillet 2009:
Badenerstrasse 701
Case postale
8048 Zurich
www.iko-info.ch
info@iko-info.ch
Tél. +41 43 311 77 31
Fax +41 43 311 77 32

USAM Union suisse des arts et métiers

Schwarztorstrasse 26
Case postale
3007 Berne
www.sgv-usam.ch
info@sgv-usam.ch
Tél. +41 31 380 14 14
Fax +41 31 380 14 15

VSKF Association suisse des banques de crédit et établissements de financement

Uraniastrasse 12
Case postale
8021 Zurich
www.vskf.org
office@gigersimmen.ch
Tél. +41 44 250 43 40
Fax +41 44 250 43 49

ZEK Centrale d'information de crédit

dès le 1^{er} juillet 2009:
Badenerstrasse 701
Case postale
8048 Zurich
www.zek.info
info@zek.ch
Tél. +41 43 311 77 33
Fax +41 43 311 77 32

FINMA Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers

Schwanengasse 2
Case postale
3003 Berne
www.finma.ch
info@finma.ch
Tél. +41 31 327 91 00
+41 84 CHFINMA
+41 84 24 34 662
Fax + 41 31 327 91 00

8. Liens en rapport avec la lutte contre le blanchiment d'argent

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA)

www.finma.ch

Office fédéral de la police / Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS)

www.bap.admin.ch

Loi fédérale concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans le secteur financier (LBA)

www.admin.ch

Groupe d'Action Financière (GAFI)

www.fatf-gafi.org

Réseau international d'information sur le blanchiment d'argent (IMoLIN)

www.imolin.org

Indice central des raisons de commerce (ZEFIX)

www.zefix.admin.ch